

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Grade licence Diplôme de formation générale en sciences médicales

Université de Reims Champagne-Ardenne

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Santé et sport

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La formation générale en *Sciences médicales* comprend une première année commune des études de santé (PACES) et, à l'issue d'un concours, aux deuxième et troisième années de cette formation (FGSM2 et FGSM3), afin d'obtenir le diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM), grade licence. Ce diplôme donne ensuite accès à la formation approfondie en *Sciences médicales*, grade master. L'enseignement est donné à la faculté de médecine de Reims.

Analyse de la PACES

Objectifs de la PACES et modalités pédagogiques

Les objectifs de la PACES sont clairement détaillés et ces informations sont transmises aux étudiants par plusieurs sources, en amont de l'inscription, par des réunions de rentrée et par le bureau virtuel de chaque étudiant, donnant accès à distance aux informations diffusées par affichage. Le contenu réel de ce bureau virtuel n'est pas précisé dans le dossier, ne permettant pas de juger de son intérêt pour les étudiants.

La PACES est organisée en deux semestres, dont un premier indifférencié et un second permettant de choisir une ou plusieurs filières (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, métiers de la rééducation). Certains enseignements sont mutualisés entre deux (ou plus) filières, représentant entre 25 et 35 % du volume horaire de l'enseignement spécifique par filière. Cependant, aucun enseignement n'est mutualisé entre les filières de médecine et de pharmacie, ce qui augmente la charge de cours pour les étudiants choisissant ces deux filières. Le volume horaire est équilibré entre les semestres (30 European credits transfer system (ECTS) d'enseignement, et au second semestre le tronc commun représente 20 ECTS alors que l'enseignement de chaque filière représente 10 ECTS chacun. L'enseignement comprend une majorité de cours magistraux et seulement 15 à 20 % de travaux dirigés avec présence obligatoire pour les primo-entrants.

Un concours est organisé à la fin de chaque semestre avec réorientation obligatoire en cas de mauvais résultat (niveau de note non précisé), et conseillée à l'issue du deuxième semestre. Un choix selon le classement permet de poursuivre dans les trois filières universitaires (médecine, pharmacie, odontologie), les deux en cours d'universitarisation (maïeutique, masso-kinésithérapie) ou encore, grâce à une convention régionale, dans les formations proposées par des instituts d'ergothérapie et de psychomotricité.

Dispositifs d'aide à la réussite

Ils sont variés, comprenant avant l'inscription en PACES des réunions et des informations données aux lycéens, un avis sur les candidatures dans le système d'admission post-bac, et une réunion d'informations sur les modalités du concours au cours du premier semestre.

Un système de tutorat est organisé et semble très apprécié.

Il existe une règle, mal décrite dans le dossier, de réorientation à l'issue du premier semestre, qui concerne environ 15 % des inscrits. Pour ces étudiants réorientés, le taux de réussite au deuxième semestre est faible, par exemple seulement 15 % en *Sciences de la vie et de la Terre*.

A l'issue du deuxième semestre, cette règle s'applique au-delà d'un classement supérieur à 2,5 fois le *numerus clausus*

et n'a jamais été appliquée, le nombre d'étudiants concernés n'ayant jamais atteint ce seuil. Un accord permet aux étudiants réorientés d'être accueillis selon leur choix dans d'autres composantes de l'université de Reims Champagne Ardenne (20 % en *Sciences de la vie et de la Terre*, 10 % en *Psychologie*, 5 % en *Langues étrangères*, STAPS, droit...) et pour 8 % d'entre eux, hors formation universitaire pour la préparation des concours paramédicaux. En fonction du nombre d'ECTS acquis, la validation d'UE, de semestre voire d'une année complète de première année de licence L1 peut être obtenue par l'étudiant après avis de la commission pédagogique de la composante universitaire concernée. Le devenir des étudiants ayant échoué au concours de PACES ainsi que celui des « reçus-collés » n'apparaît pas assez clairement dans le dossier, ce qui ne permet de donner une appréciation circonstanciée sur ce point.

Flux d'étudiants de PACES et taux globaux de réussite

Le nombre d'inscrits en PACES est stable depuis cinq ans, en dessous des capacités maximales d'accueil. Le taux de réussite, toutes filières confondues, est d'environ 30 %, ce qui représente un numerus clausus plutôt favorable. Les redoublants représentent environ 1/3 des inscrits avec un taux de réussite double par rapport à celui des primo entrants ; le taux d'étudiants obtenant 60 ECTS a doublé en cinq ans pour atteindre 40 %. Les inscrits ont obtenu à 93 % un bac S, et ils représentent 99 % des reçus ; le taux de réussite est trois fois supérieur parmi les étudiants ayant eu une mention très bien, mais cette tendance tend à diminuer depuis deux ans. Les inscrits dans une seule filière (50 % des étudiants) réussissent deux fois mieux que ceux inscrits dans au moins deux filières (25 %). Le taux de réussite est similaire selon le genre (60 % de filles par promotion) mais légèrement supérieur pour les étudiants originaires de la Haute Marne, par rapport aux autres.

Flux d'étudiants et taux de réussite dans chacune des filières de PACES

Le nombre d'inscrits en PACES est stable depuis cinq ans, en dessous des capacités maximales d'accueil. Le taux de réussite, toutes filières confondues, est d'environ 30 %, ce qui représente un numerus clausus plutôt favorable. Les redoublants représentent environ 1/3 des inscrits avec un taux de réussite double par rapport à celui des primo entrants ; le taux d'étudiants obtenant 60 ECTS a doublé en cinq ans pour atteindre 40 %. Les inscrits ont obtenu à 93 % un bac S, et ils représentent 99 % des reçus ; le taux de réussite est trois fois supérieur parmi les étudiants ayant eu une mention très bien, mais cette tendance tend à diminuer depuis deux ans. Les inscrits dans une seule filière (50 % des étudiants) réussissent deux fois mieux que ceux inscrits dans au moins deux filières (25 %). Le taux de réussite est similaire selon le genre (60 % de filles par promotion) mais légèrement supérieur pour les étudiants originaires de la Haute Marne, par rapport aux autres.

Pilotage de la PACES

La PACES est pilotée de façon satisfaisante, par un enseignant de médecine et un de pharmacie, avec une commission pédagogique composée de deux enseignants, de deux personnels administratifs et de sept étudiants. Il existe par ailleurs un jury spécifique de PACES. L'équipe pédagogique comprend principalement des enseignants de médecine et de pharmacie à parts égales, il est complété par un petit nombre d'enseignants d'odontologie et de sciences exactes et naturelles ainsi que des enseignants « professionnels » pour les filières rééducation et maïeutique. La PACES n'a pas encore été évaluée par les étudiants et il n'existe pas de conseil de perfectionnement.

Analyse des deuxième et troisième années

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs de la formation sont adaptés à l'acquisition de savoirs et compétences pour l'exercice des métiers médicaux. La formation est organisée en quatre semestres avec des enseignements disciplinaires dont les modalités sont adaptées à la discipline et un stage infirmier en FGSM2. En FGSM3, les enseignements sont transversaux « par appareil » et il existe un stage de sémiologie à l'hôpital, encadré et évalué. La validation des connaissances est semestrielle (30 ECTS par semestre) avec possibilité de compensation entre les deux semestres d'une année, mais obligation de valider complètement FGSM2 pour passer en FGSM3. Un parcours individualisé est mis en place avec des unités d'enseignement (UE) optionnelles, des UE de recherche mutualisées avec un master de la faculté des sciences exactes et naturelles, et d'autres composantes *Santé et sport*. La mise en œuvre des techniques pédagogiques innovantes est effective avec des mannequins de simulation, des mises en situation et des TD interactifs avec boîtier de vote.

<p>Une intégration directe en FGSM 2 ou 3 sous condition de diplôme (passerelles entrantes) est effective et organisée au niveau régional, avec possibilité de remise à niveau.</p> <p>Pour les étudiants en échec, des passerelles sortantes sont possibles vers les formations de soins infirmiers, masso-kinésithérapie, ou d'autres composantes de l'université.</p>
<p>Dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Les informations concernant l'organisation de chaque année et des stages sont données aux étudiants lors d'une réunion de pré-rentree et disponibles sur le bureau virtuel.</p> <p>Aucun tutorat n'est organisé en FGSM 2 ou 3, mais une aide aux étudiants en difficulté est organisée par une cellule d'accompagnement très bien structurée ; aucune information sur le nombre d'étudiants ayant eu recours à cette cellule n'est fournie dans le dossier.</p> <p>Des techniques pédagogiques innovantes (simulation, TD interactifs) sont mises en œuvre, ainsi qu'un enseignement obligatoire en anglais, une initiation aux outils informatiques (obtention du certificat informatique et internet niveau 1), et une initiation à la recherche.</p> <p>La mobilité internationale ne concerne qu'un faible nombre d'étudiants chaque année en raison du manque de moyens administratifs et d'universités partenaires.</p>
<p>Pilotage de la formation</p>
<p>Le pilotage est satisfaisant, avec plusieurs commissions aux missions claires comprenant un nombre non précisé d'enseignants, d'étudiants élus, ou de professionnels, et un agent administratif par commission.</p> <p>Une évaluation des enseignements et stages est réalisée et analysée par la commission <i>Pédagogie et docimologie</i>, donnant lieu à des adaptations pédagogiques.</p> <p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, ce rôle étant tenu par la commission pédagogie. Un processus d'auto-évaluation a été mis en place début 2016 et validé par les instances de l'URCA.</p>
<p>Bilan des effectifs et du suivi des étudiants</p>
<p>Les effectifs sont stables, dépendants du numérus clausus et d'un taux de redoublement en diminution pour atteindre 2 à 3 % par an. Le taux de réussite au DFGSM est excellent à 97 %.</p> <p>Le nombre d'étudiants entrants par passerelles est réduit (1 à 2 % de la promotion) et le nombre d'étudiants abandonnant la formation quasiment nul (entre 0 et 1/an).</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Les cinq filières sont bien représentées en PACES avec une individualisation de la filière rééducation.
- Le tutorat d'accompagnement des étudiants en PACES.
- Un taux élevé de réussite DFGSM.
- La place donnée aux techniques pédagogiques modernes en FGSM2 et 3.

Points faibles :

- L'accompagnement des reçus-collés en PACES et les procédures de réorientation obligatoire sont peu précis.
- La mobilité internationale est réduite en FGSM2 et 3.

Avis global et recommandations :

La formation est globalement d'excellente qualité avec des débouchés professionnels parfaitement définis.

Il faudrait développer l'aide à la réorientation des étudiants exclus de la PACES. Il serait utile de réfléchir aux moyens pour augmenter l'offre de stage à l'étranger en FGSM 2 et 3. Des techniques pédagogiques innovantes adaptées au grand nombre d'étudiants pourraient être introduites en PACES.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

À

**Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres**

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la *Formation générale en sciences médicales*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

Le rapporteur n'a pas jugé utile de faire la distinction entre les items « Flux d'étudiants de PACES et taux globaux de réussite » et « Flux d'étudiants et taux de réussite dans chacune des filières de PACES », car ses commentaires sont identiques pour ces 2 items. Les éléments du dossier permettaient cependant d'apprécier les flux d'étudiants et taux de réussite globaux et dans chacune des filières, notamment dans la filière médecine (cf. paragraphe 5 « Flux d'étudiants et effectifs », Tableaux 13 à 19 du dossier d'évaluation).

PACES :

Précision sur le contenu du bureau virtuel :

Les étudiants peuvent trouver sur le bureau virtuel tous les programmes et les plannings des différentes UE de la PACES. Ils ont également accès à toutes les informations transmises par l'administration (reports de cours, programme des visites médicales, planning du tutorat, règlement intérieur, modalités de contrôle de connaissance...).

Les enseignants peuvent également diffuser aux étudiants de PACES des supports de cours (présentations de cours, illustrations, exercices...).

Le service de communication de l'Université diffuse sur le bureau virtuel les informations plus générales sur l'Université de Reims (actualité, conférences, activités...).

Réorientation obligatoire à l'issue du S1....préciser la note en dessous de laquelle les étudiants sont réorientés :

Depuis 3 ans, la note fixée en délibération de Jury en dessous de laquelle les étudiants étaient réorientés de façon obligatoire est de 3,5/20 sur le rang brut.

La PACES n'est pas évaluée par les étudiants :

Une évaluation par les étudiants de PACES est en cours de mise en place. Une évaluation du premier semestre a été effectuée pour cette année 2016-2017. Les étudiants ont répondu à un questionnaire d'évaluation lors de la signature de leur contrat pédagogique à l'entrée en S2.

DFGSM2, 3 :

Le nombre d'étudiants ayant eu recours à la CADEM (Cellule d'Accompagnement des Etudiants en Médecine) depuis 2 ans est de 11 (7 en FGSM2 et 4 en FGSM3).

Concernant les points faibles :

La mobilité internationale est réduite en FGSM2 et FGSM3

La mobilité internationale des étudiants est rendue difficile en raison du manque d'adéquation entre les programmes des enseignements dispensés à Reims (transversaux) et dans les éventuelles facultés partenaires (disciplinaires). Les échanges d'un semestre, par exemple, de type Erasmus, sont donc relativement difficiles à organiser. Cependant, la possibilité d'effectuer un stage de M1 à l'étranger à la fin de l'année de FGSM3 a été incluse dans les modalités d'enseignement et de contrôle des connaissances, permettant aux étudiants de FGSM 3 de réaliser ce type de formation avant d'entrer en FASM, ce qui répond à une réelle demande.